

EuroDrones : Grille Tarifaire du Télépilote

Référentiel 2026 - Tarifs Journaliers Moyens (TJM) Indépendants

Instruction stratégique : Utilisez cette matrice pour structurer vos devis, justifier vos tarifs auprès des clients (privés ou collectivités) et garantir la rentabilité de vos opérations aéronautiques. Ne sous-évaluez jamais le coût de votre conformité réglementaire AESA.

1. Matrice des Prestations (Base Journalière)

Les tarifs ci-dessous représentent le Taux Journalier Moyen (TJM) facturé par les opérateurs indépendants qualifiés. Ils incluent la préparation du vol, la captation sur site et le traitement standard des données de premier niveau.

Type de Prestation	France (Hexagone)	Antilles (MQ/GP)	Moyenne U.E (AESA)	Cadre Réglementaire Typique
Photographie & Vidéo Immobilière <i>Captation simple, sans montage lourd</i>	350 € - 550 €	400 € - 650 €	300 € - 500 €	Ouverte (A1/A2/A3) <i>Scénario: Hors zone urbaine dense</i>
Inspection Bâtiment & Thermographie <i>Toitures, façades, panneaux solaires</i>	700 € - 1 200 €	850 € - 1 400 €	750 € - 1 300 €	Spécifique (STS-01) <i>Nécessite capteurs thermiques/zoom</i>
Photogrammétrie & Topographie <i>Modélisation 3D, calculs de cubature, orthophotos</i>	800 € - 1 500 €	950 € - 1 600 €	850 € - 1 500 €	Spécifique (STS-01/STS-02) <i>Nécessite module RTK & cibles au sol</i>
Surveillance & Sécurité Publique <i>Appui tactique, recherche, monitoring</i>	900 € - 1 800 €	1 000 € - 2 000 €	900 € - 1 700 €	Spécifique ou État <i>(Loi RIPOST, accords préfectoraux)</i>

2. Analyse des Prestations & Valeur Ajoutée

- Immobilier (350€ - 550€) :** Le marché le plus accessible. La barrière à l'entrée est faible (Catégorie Ouverte A2 souvent suffisante avec un drone C2). La facturation se fait souvent à la demi-journée (200€ - 300€).
Attention à ne pas casser les prix : facturez l'amortissement du matériel.
- Thermographie (700€ - 1 200€) :** Prestation à forte valeur ajoutée B2B (syndics, BTP). Nécessite un investissement matériel lourd (ex: DJI Mavic 3T, Matrice 30T) et une capacité à opérer en agglomération (STS-01). Le client paie pour l'analyse des déperditions de chaleur, pas seulement pour "faire voler un drone".

3. L'Écart de Facturation : Hexagone vs Antilles

La grille démontre une majoration moyenne de **15% à 25%** des tarifs sur les zones d'outre-mer (Martinique, Guadeloupe) par rapport à l'Hexagone. Cet écart est structurel et doit impérativement être reflété dans vos devis si vous opérez dans ces régions :

- **Amortissement Matériel (Environnement Salin & Tropical) :** L'usure des moteurs, le vieillissement des batteries LiPo (chaleur) et la corrosion électronique réduisent la durée de vie de la flotte de 30% par rapport à un usage continental.
- **Complexité Aéronautique :** La topographie insulaire, les micro-climats (vents forts) et la proximité quasi-constante de zones de contrôle (CTR aéroportuaires étendues couvrant de grandes parties du territoire) exigent des déclarations préalables quasi systématiques.
- **Logistique d'Importation :** Le coût d'acquisition des drones (octroi de mer, frais de port, TVA locale) et l'impossibilité d'obtenir des pièces de rechange sous 24h obligent l'opérateur à posséder des drones de "backup" (redondance matérielle).

4. Frais Annexes et Majorations Réglementaires

Le TJM ne couvre que le vol et le livrable de base. Les éléments suivants doivent être facturés en ligne supplémentaire sur vos devis (spécialement pour les marchés publics et mairies) :

- **Frais de Déplacement :** Application du barème kilométrique officiel en vigueur + prise en charge des péages/repas.
- **Démarches Administratives (Protocoles) :** Facturez systématiquement la rédaction des protocoles d'accord (ATC) pour vols en zone contrôlée aéroportuaire. *Tarif conseillé : 50 € à 100 € par protocole.*
- **Majoration Analyse SORA :** Si la mission sort des scénarios standard (STS) et nécessite une évaluation SORA complexe (ex: vol BVLOS au-dessus d'une zone peuplée), l'étude de risque est une prestation intellectuelle à part entière. *Tarif conseillé : 300 € à 800 € pour l'ingénierie réglementaire préalable.*

PIÈGE DE FACTURATION - LA DÉMARQUE INVISIBLE

L'erreur numéro un du télépilote débutant est de ne facturer que son "temps de vol". En catégorie Spécifique AESA, le vol ne représente que 20% de l'effort global. Les 80% restants sont consacrés à la préparation de la mission (analyse des zones géographiques UAS, vérification météo, rédaction du Manuel d'Exploitation, sécurisation de la zone au sol). Si vous ne facturez pas la préparation réglementaire, vous travaillez à perte.